



MILLON

ART CONTEMPORAIN
AFRICAIN

—
Mercredi 23 juin 2021
—

Salle VV, quartier Drouot
Paris



Art Contemporain Africain

Mercredi 23 juin 2021 – 14h30

Exposition

Salle VV, 3 rue Rossini

Mardi 22 juin, 11h-18h

Mercredi 23 juin, 11h-12h

Post-War & Art Contemporain

Vendredi 25 juin 2021 – 14h30

Exposition

Salle VV, 3 rue Rossini

Jeudi 24 juin, 11h-18h

Vendredi 25 juin, 11h-12h

Intégralité des lots sur

www.millon.com

Département

Post War & Art Contemporain



Spécialiste
Brune DUMONCEL
d'Argence
T +33 (0)1 87 03 04 71
bdumoncel@millon.com



Contact département
Adrien SERIEN
T +33 (0)1 87 03 04 72
aserien@millon.com



Susanna MANCINI
smancini@millon.com

Alexandre Millon,
Président Groupe MILLON, Commissaire-Preneur

Les commissaires-priseurs

Mayeul de La Hamayde
Cécile Dupuis
Delphine Cheuvreux-Missoffe
Lucas Tavel
Nathalie Mangeot
Enora Alix
Isabelle Boudot de la Motte
Paul-Antoine Vergeau
Paul-Marie Musnier

MILLON Drouot

19 rue de la Grange Batelière, 75009 PARIS
T +33 (0)1 47 27 95 34
F +33 (0) 1 47 27 70 89
artcontemporain@millon.com

Sommaire

Art Contemporain Africain.....	p.5 à 66
Post-War & Art Contemporain	p.67 à 132
Conditions de vente	pp.134 à 135
Ordre d'achat	p.136

DROUOT
DIGITAL
live

live interencheres-live.com
Enchères LIVE et ordres d'achat secrets



Confrontation à la base de données du Art Loss Register des lots dont l'estimation haute est égale ou supérieure à 4.000 €.

MILLON Depuis 1928

POST WAR & ART CONTEMPORAIN

Vente en préparation
Jeudi 25 novembre 2021



Rendez-vous à domicile, inventaires, estimations gracieuses sur photos

SPÉCIALISTE

—
Brune Dumoncel d'Argence
Tel : +33 (0)1 87 03 04 71
bdumoncel@millon.com

MILLON

—
19 rue de la Grange Batelière
75009 Paris

MILLON

ART CONTEMPORAIN
AFRICAIN

—
Mercredi 23 juin 2021

—
Salle VV, quartier Drouot
Paris



L'École d'Elisabethville (future école de Lubumbashi) fut fondée en 1946 par un français, Pierre Romain Desfossés, aventurier passionné par l'Afrique. Cet « Atelier Hangar » fait figure de référence par son dynamisme et sa grande liberté d'expression hors de toute soumission aux canons de l'art occidental.

Les artistes peintres tels que Bela, Mwenze Kibwanga et Pili-Pili Mulongoi qui en sont les figures de proue, développent, à partir de leurs traditions, un art pictural dont le lyrisme décoratif a fait la renommée.



1

Pili-Pili MULONGOY (1914-2007)

Sans titre

Gouache sur papier signé en bas à droite
43,5 x 30,5 cm

Provenance

Collection particulière, Paris

1 200/1 800 €



2

Pili-Pili MULONGOY (1914-2007)

Sans titre

Huile sur toile signée en bas à droite
113,5 x 143,5 cm

Provenance

Atelier de l'artiste
Collection particulière, Paris

12 000/15 000 €



3

-
Pilipili MULONGOY (1914-2007)
Témoins impuissants

Huile sur toile signée en bas à droite
 123 x 140 cm

Provenance
 Atelier de l'artiste
 Collection particulière, Paris

12 000/15 000 €



4

-
Mwenze KIBWANGA (1925-1999)
Sans titre, 1980

Huile sur toile signé et daté en bas à droite
 65 x 105 cm

Provenance
 Collection particulière, Paris

1 000/1 500 €



5

BELA (1920-1968)

Parade d'oiseaux

Huile sur toile signée en bas à droite
45 x 57,5 cm

Provenance

Collection particulière, France

2 000/ 4 000 €



6

MUILA (XXe)

Retour de chasse, 1963

Huile sur toile signée et datée en bas à droite.
54 x 70 cm

Provenance

Collection particulière, Paris

4 000/ 6 000 €



7

- **Nkusu FELELO (né en 1914)**
Sans titre

Huile sur isorel signé en bas à gauche
40 x 32 cm

Provenance
Collection particulière, France

600/ 800 €

8

- **Nkusu FELELO (né en 1914)**
Mère et enfant, 1973

Huile sur carton signé et daté en bas à droite
63,5 x 43 cm

Provenance
Collection particulière, Belgique

400/ 600 €

9

- **Louis KOYONGONDA (né en 1918)**
Sans titre

Huile sur carton signé en bas à droite
80 x 60 cm

Provenance
Collection Antonio Lanzas

Exposition
Espagne, Valence, Musée de la préhistoire et des cultures, Peinture populaire congolaise, Moke et Chéri Samba, 26 juillet - 21 octobre 2001, cat.exp. p.17

300/ 400 €

10

- **KANZA (XXe)**
Sans titre

Huile sur panneau signé S.KANZA en bas
47 x 41 cm

Provenance
Collection Antonio Lanzas

100/ 200 €



L'École de Poto Poto (Congo) a été fondée en 1951 dans l'un des plus anciens quartiers populaires centraux de Brazzaville par un français, Pierre Lods, peintre et professeur de mathématiques qui vécut dix ans à Brazzaville. Cette école eut dès 1952 une audience internationale et une influence certaine sur celles de Dakar et Lubumbashi. La dite école était en réalité un atelier hangar collectif où de jeunes artistes africains pouvaient, après quelques indications techniques, exprimer librement et spontanément leur sensibilité artistique.

Contrairement aux cours académiques européens, la méthode pédagogique de Lods était celle du "laisser-faire". Il fournissait un espace et du matériel : papier, toile, pinceaux et gouaches, et les élèves artistes, livrés à eux-mêmes, créaient par projection, par intuition, par impression, de manière authentique, puisant leur inspiration dans leur environnement propre : le Congo, au travers des scènes de la vie quotidienne (scènes de marché, de mascarades) des traditions et du paysage. Cette démarche créative révolutionnaire avait pour principale caractéristique la couleur, traitée en aplats juxtaposés et contrastés, généralement cernés de noir. La recherche stylistique est prédominante comme nous pouvons le voir et le ressentir dans les œuvres des artistes Thango, Zigoma, Iloki, Gotène, Ossiete, N'gavouka.



11
-
Marcel GOTÈNE (1939-2013)
Sans titre
Huile sur isorel signé en bas à droite
50 x 70 cm

Provenance
Collection particulière, France

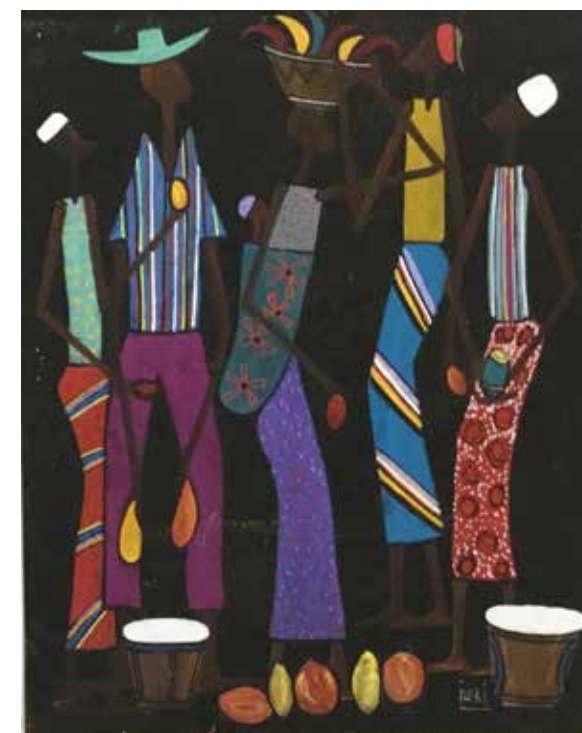
300/400 €



12
-
François ILOKI (1934-1993)
Sans titre
Huile sur isorel signé en bas à droite
47,5 x 38 cm

Provenance
Collection particulière, France

200/300 €



13
-
François ILOKI (1934-1993)
Sans titre
Huile sur isorel signé en bas à droite
50 x 70 cm

Provenance
Collection particulière, France

200/300 €



14

- François ILOKI (1934-1993)
Village

Huile sur isorel signé en bas à gauche
33 x 80 cm

Provenance
Collection particulière, France

250/350 €

15

- François ILOKI (1934-1993)
Sans titre

Huile sur isorel signé en bas à gauche
49 x 39,5 cm

Provenance
Collection particulière, France

200/300 €

16

- François ILOKI (1934-1993)
Sans titre

Huile sur isorel signé en bas à droite
39,5 x 49 cm

Provenance
Collection particulière, France

250/350 €



17

- Marcel GOTENE (1939-2013)
Sans titre, 1960

Huile sur isorel signé et daté
en bas à gauche
35,5 x 92,5 cm

Provenance
Collection particulière, France

300/500 €



18

- Marcel GOTENE (1939-2013)
Sans titre, 1961

Huile sur isorel signé et daté en bas
à gauche
40 x 50 cm

Provenance
Collection particulière, France

250/350 €

19

- Marcel GOTENE (1939-2013)
Sans titre, 1961

Huile sur isorel signé et daté en bas
à gauche
40 x 50 cm

Provenance
Collection particulière, France

250/350 €





20

-
François THANGO (1936-1981)
Oiseau et masques

Huile sur carton signé en bas vers la droite
59,5 x 80 cm

Provenance
Collection Antonio Lanzas

Exposition
Espagne, Valence, Musée de la préhistoire et des cultures,
Peinture populaire congolaise, Moke et Chéri Samba, 26
juillet - 21 octobre 2001, cat.exp. p.33

800/1 200 €



22

-
François THANGO (1936-1981)
Marché

Huile sur toile signée en bas à droite
59,5 x 79,5 cm

Provenance
Collection particulière, Espagne

800/1 200 €

23

-
OLANGALA (XXe)
Marché, 1962

Huile sur isorel signé et daté en bas
à droite
35 x 46 cm

Provenance
Collection particulière, France

200/300 €



21

-
François THANGO (1936-1981)
Femme lézard

Huile sur carton signé en bas à droite
59,5 x 79,5 cm

Provenance
Collection Antonio Lanzas

800/1 200 €



24

-
Marcel GOTENE (1939-2013)
Sans titre

Huile sur isorel signé en bas à droite
61 x 50 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

300/500 €



25

-
Damian Boniface K.
MSAGULA (1939-2005)
Sans titre

Huile sur panneau et cadre
de l'artiste, signé en bas à
gauche
58,5 x 60 cm

Provenance
Collection particulière,
Espagne

300/400 €

26

-
Damian Boniface K.
MSAGULA (1939-2005)
Sans titre

Huile sur isorel signé en
bas à gauche
61 x 61 cm

Provenance
Collection particulière,
Espagne

300/400 €

27

-
Damian Boniface K.
MSAGULA (1939-2005)
Sans titre

Huile sur isorel signé en
bas à gauche
62 x 60 cm

Provenance
Collection particulière,
Espagne

300/400 €

28

-
Damian Boniface K.
MSAGULA (1939-2005)
Sans titre

Huile sur isorel signé en
bas à gauche
60 x 63 cm

Provenance
Collection particulière,
Espagne

300/400 €

L'atelier de peinture tanzanienne Tingatinga a été fondée dans les années 1960 par le peintre autodidacte Edward Saidi Tingatinga. Après la mort brutale de l'artiste en 1972 se compose un groupe d'artistes, la « Tingatinga Arts Cooperative Society » (TACS), sur le fonctionnement d'une coopérative. Simon Mpata est le plus jeune des demis-frères d'Edward Tingatinga, et fait partie du premier groupe qui apprit directement son art du Maître.



29

-
Simon George MPATA (1942-1984)
Oiseaux

Huile sur carton signé en bas à droite
29,5 x 29,5 cm

Provenance
Collection particulière, France

600/800 €

LA PEINTURE SOUS-VERRE AU SÉNÉGAL

La peinture sous-verre, appelée également « fixé sous-verre » ou « souwère » en wolof, était établie dans le monde oriental avant de parvenir au Sénégal à la fin du XIX^e siècle. Tout d'abord utilisée pour illustrer des scènes issues du Coran, elle s'est ensuite étendue à la représentation profane.

Dans cette technique le verre est support et élément protecteur de la peinture qui est vue par transparence. Le dessin y est réalisé directement, les signatures et inscriptions y sont écrites à l'envers, puis suit l'application des couches de peinture déposées en aplats. Contrairement à la peinture classique, les détails sont tracés en premier, et la composition est terminée par le fond, ce qui demande des artistes un véritable talent de composition, et ne permet pas de repentir.



30

Mam GUEYE (XXe)

Le messager

Peinture fixée sous verre (souwère), œuvre signée en bas à gauche
80 x 116 cm

Provenance

Collection particulière, Paris

500/800 €



31

Alexis N'GOM (XXe)

Sans titre

Peinture fixée sous verre (souwère), œuvre signée en bas à gauche
33,5 x 24 cm

Provenance

Collection particulière, Paris

150/200 €



32

Gérard SEKOTO (1913-1993)

Sans titre

Huile sur toile carton signé en bas à gauche
45 x 35 cm

Provenance

Collection particulière, Paris

8 000/12 000 €

LA PEINTURE POPULAIRE CONGOLAISE

Antonio Lanzas, au sujet de Moke et Chéri Samba :
 « Outre leur conception esthétique, leurs œuvres contiennent un message. Pour se rendre compte de l'importance de ce message, il faut poser à Moke la questions suivante « Que souhaitez vous exprimer dans cette composition ». Grave erreur : il peut tenir une heure à parler de la vie du personnage de droite, et de ses soucis avec le personnage de gauche. De la tache sur le chemisier de la femme. Puis il parlera de la blessure à la jambe du garçon qui apparaît dans un coin de la composition, ou du poulet au fond. La blessure que nous n'aurons pas vue, et le poulet que nous ne pensions pas si important. Chéri Samba accentue cela en ajoutant de longues explications écrites sur le bord du tableau – en français, en anglais ou un lingala – ainsi lorsqu'on lui demande une explication personnelle, il nous renvoie à son texte écrit ».

Le style naïf et coloré de la peinture populaire congolaise ne doit pas laisser penser qu'elle est purement spontanée et décorative. Souvent politiques, poétiques, ou historiques, les compositions des peintres Moke, Chéri Samba, Chéri Chérin, Bodo, JP Mika, etc., doivent être regardées dans leurs détails, pour en saisir entièrement le message. L'inspiration du sujet varie selon les peintre et les époques. Moke s'est attaché à dépeindre la vie quotidienne de Kinshasa, Chéri Samba réalise des compositions où la signification profonde se dissimule, comme un rébus, Bodo met en scène dans un univers onirique et fantastique les rêves et aspirations de ses contemporains. Chaque peintre exploite à sa manière un style immédiatement reconnaissable, et désormais exposé et collectionné bien au-delà des frontières du pays.



33
 -
MOKE (1950-2001)
Lion, 1970
 Huile sur toile de récupération signée en bas à gauche
 82 x 90 cm

Provenance
 Collection Antonio Lanzas

3 000/5 000 €

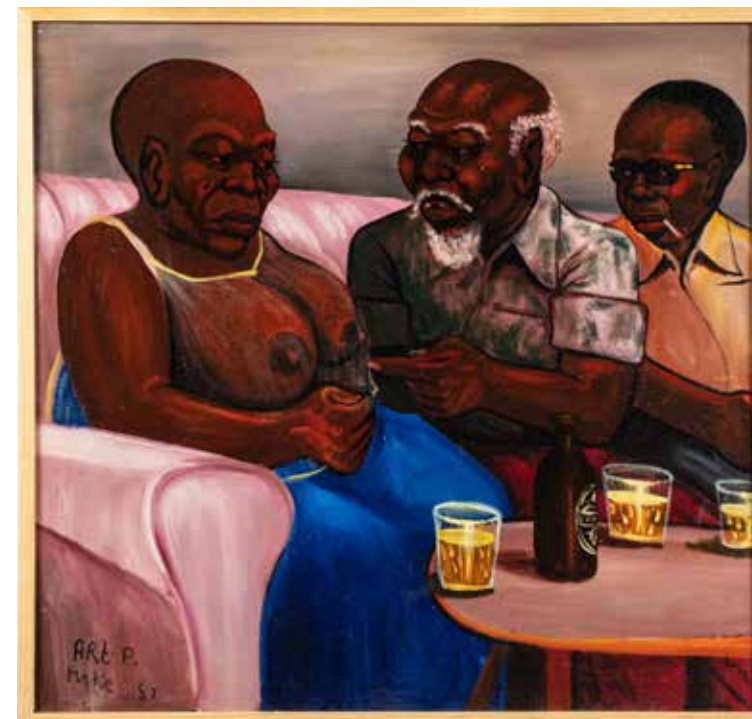


34
 -
MOKE (1950-2001)
Bataille de soigneurs, 1981
 Huile sur toile de récupération signée et datée en bas à droite
 82 x 99 cm

Provenance
 Collection Antonio Lanzas

Exposition
 Espagne, Valence, Musée de la préhistoire et des cultures, Peinture populaire congolaise, Moke et Chéri Samba, 26 juillet - 21 octobre 2001, cat.exp.

3 000/5 000 €



35
 -
MOKE (1950-2001)
Grands Parents, 1981
 Huile sur toile de récupération signée et datée en bas à gauche
 86 x 90 cm

Provenance
 Collection Antonio Lanzas

3 000/5 000 €

Figure majeure de la « peinture populaire africaine », Tshibumba est particulièrement reconnu pour la série de 101 œuvres illustrant l'Histoire congolaise réalisée sur demande de l'anthropologue allemand Johannes Fabian entre 1974 et 1976.

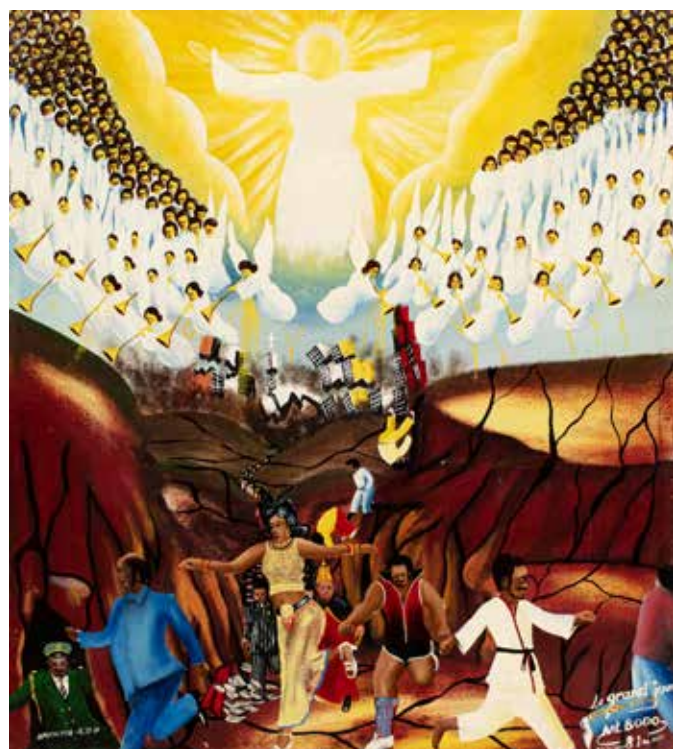
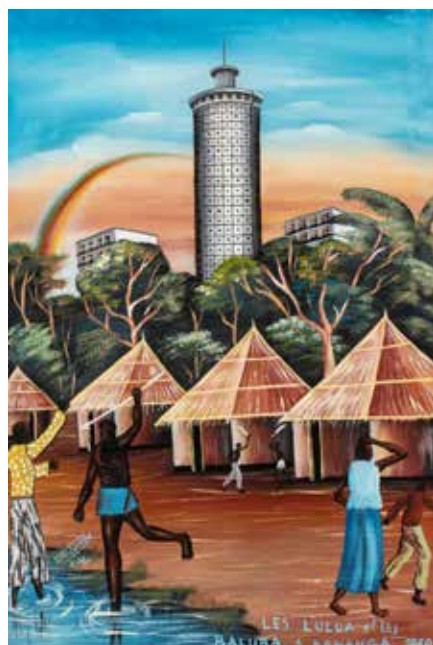
L'œuvre présentée ici fait référence aux violents conflits qui ont émergé dans la région du Kananga dans les années 1960 entre les Lulua et les Baluba.

36

Kanda Matulu TSHIBUMBA (né en 1947)
Les Lulua et les Baluba à Kananga en 1960, 1973-1974
 Huile sur toile de récupération signée en bas à gauche, titrée en bas
 71 x 47 cm

Provenance
 Collection particulière, Bruxelles

1 500/2 500 €



37

Pierre BODO (1953-2015)
Apocalypse 6:12-17, Le Grand Jour, 1981
 Huile sur toile de récupération signée, datée et titrée en bas à droite
 98,5 x 88 cm

Provenance
 Collection Antonio Lanzas, Espagne

2 000/3 000 €



38

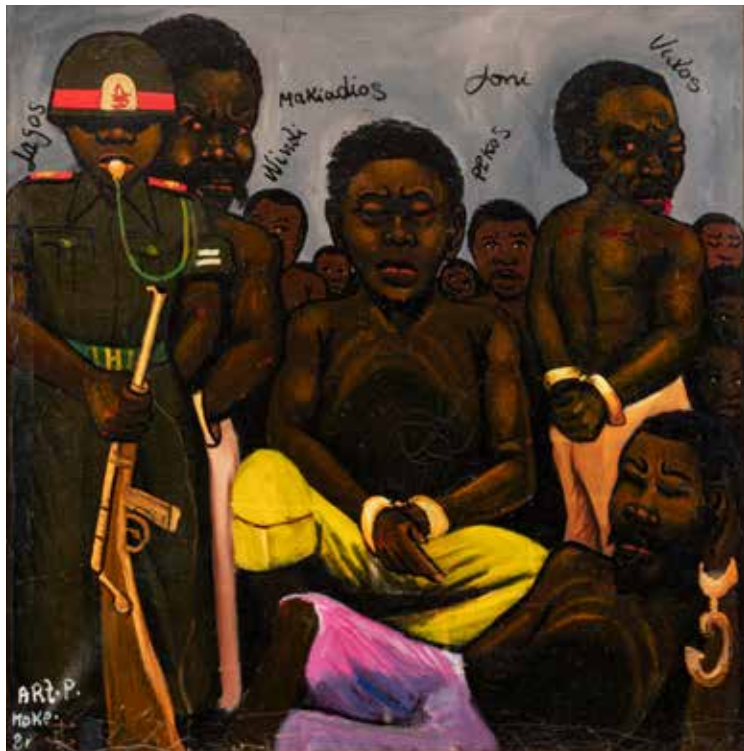
Chéri SAMBA (né en 1956)
Un crâne parlant dans le bois, 1997
 Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite
 81 x 100 cm

Provenance
 Collection particulière, Belgique

Un certificat signé par l'artiste sera remis à l'acquéreur

10 000/15 000 €

« Il est faux que toutes les races proviennent de la race noire. Durant mes 100 ans d'existence, je n'ai pas vu que c'est la race noire qui est à l'origine des autres races. Selon ma pensée, à la création du monde, Dieu a créé 4 couples différents de race. Nous voyons aussi cela chez les animaux ainsi que chez les végétaux. »
 Traduction du texte en lingala situé en bas de la composition



39

- MOKE (1950-2001)

Les prisonniers, 1981

Huile sur toile de récupération signée et datée en bas à gauche 97 x 96 cm

Provenance
Collection Antonio Lanzas

Exposition
Espagne, Valence, Musée de la préhistoire et des cultures, Peinture populaire congolaise, Moke et Chéri Samba, 26 juillet - 21 octobre 2001, cat.exp. p.51

3 000/5 000 €



40

- MOKE (1950-2001)

Marché nocturne, 1981

Huile sur toile de récupération signée et datée en bas à gauche 87 x 90 cm

Provenance
Collection Antonio Lanzas

Exposition
Espagne, Valence, Musée de la préhistoire et des cultures, Peinture populaire congolaise, Moke et Chéri Samba, 26 juillet - 21 octobre 2001, cat.exp. p.51

3 000/5 000 €



41

- MOKE (1950-2001)

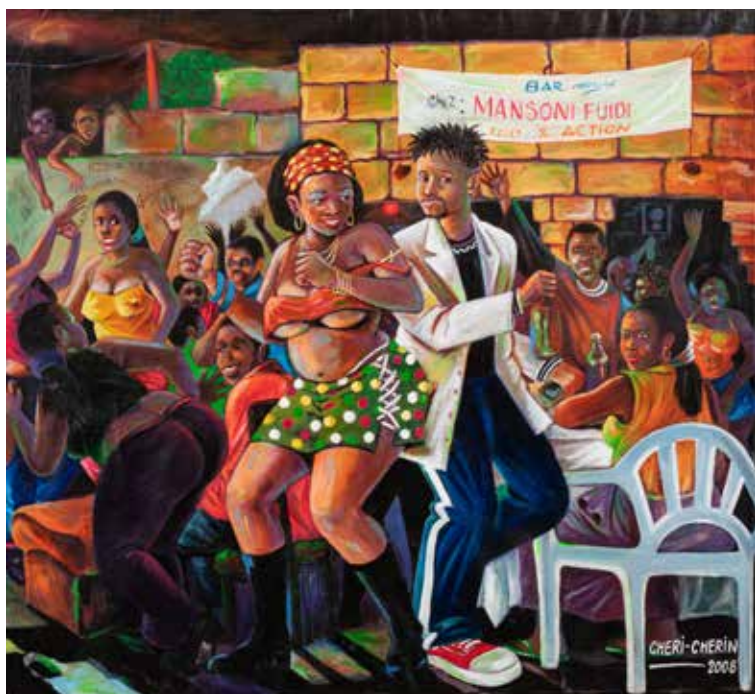
La séduction, circa 1992

Huile sur toile signée en bas à droite 102,5 x 129 cm

Provenance
Collection particulière, Belgique

Un certificat d'authenticité, signé par Moké fils, sera remis à l'acquéreur

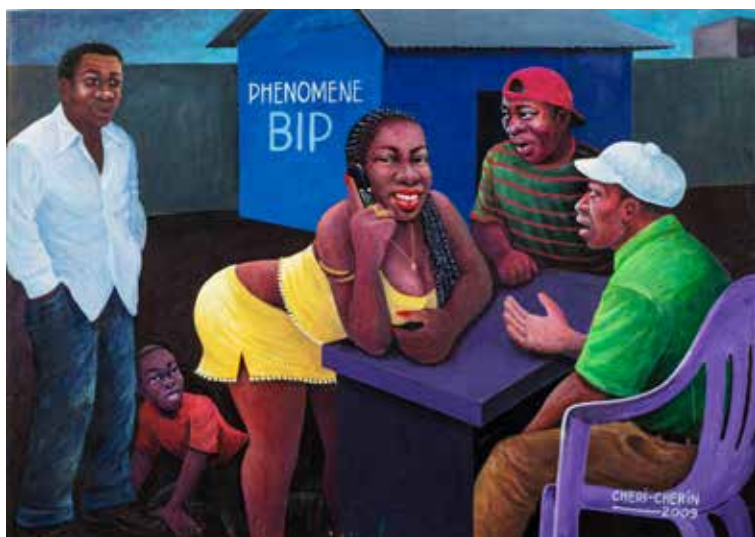
4 000/6 000 €



42
-
CHERI CHERIN (né en 1955)
Bar Mansoni Fuidi, 2008
Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite
90 x 100 cm

Provenance
Collection particulière,
Espagne

1 200/1 800 €



43
-
CHERI CHERIN (né en 1955)
Phénomène Bip, 2009
Huile sur toile signée et datée en bas à droite
70 x 100 cm

Provenance
Collection particulière,
Espagne

1 500/2 000 €

44

-
MOKE FILS (né en 1968)
Nganda Moke 4x4, 2016
Acrylique et paillettes sur
toile signée et datée en
bas à droite
46 x 38 cm

Provenance
Collection particulière,
Belgique

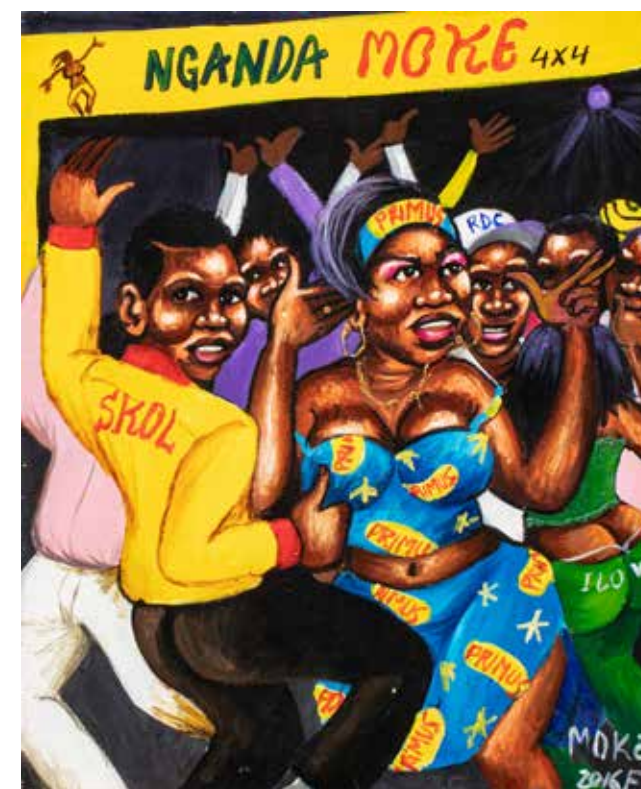
400/600 €

45

-
JP Mika (né en 1980)
*Restaurant Malewa chez
Bibi, 2008*
Acrylique sur toile signée
et datée en bas à droite
59 x 79,5 cm

Provenance
Collection particulière,
Espagne

2 500/3 500 €





46

- Monsengo SHULA (né en 1959)
I have a dream, 2018

Acrylique et paillettes sur toile signée et datée en bas à droite, titrée en haut à gauche
143 x 123 cm

Provenance
Collection particulière, Belgique

1 500/2 500 €

47

- Chéri CHÉRIN (1955)
La métamorphose, 2018

Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite
130 x 89 cm

Provenance
Collection particulière, Belgique

2 500/3 500 €



48

- MOKE Fils (né en 1968)
La course au pouvoir, 2018

Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite
99 x 149,5 cm

Provenance
Collection particulière, Belgique

1 000/1 500 €

49

- MOKE FILS (né en 1968)
Les élections libres et transparentes en RD Congo

Acrylique sur toile signée en bas à gauche
97 x 112 cm

Provenance
Collection particulière, Belgique

500/600 €





50

-
CHERI CHERIN (né en 1955)
Que demande le peuple,
2018

Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite, titrée en haut
 93 x 133 cm

Provenance
 Collection particulière, Paris

1 000/1 500 €

51

-
CHERI CHERIN (né en 1955)
La bombe anatomique,
2004

Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite, titrée en haut
 95 x 140 cm

Provenance
 Galerie Nerart, Suisse
 Collection particulière, Paris

2 000/4 000 €



52

-
CHERI CHERIN (né en 1955)
La civilisation au bras des mercenaires,
2010

Acrylique et paillettes sur toile signée et datée en bas à droite
 142 x 213 cm

Provenance
 Collection particulière, France

2 000/4 000 €

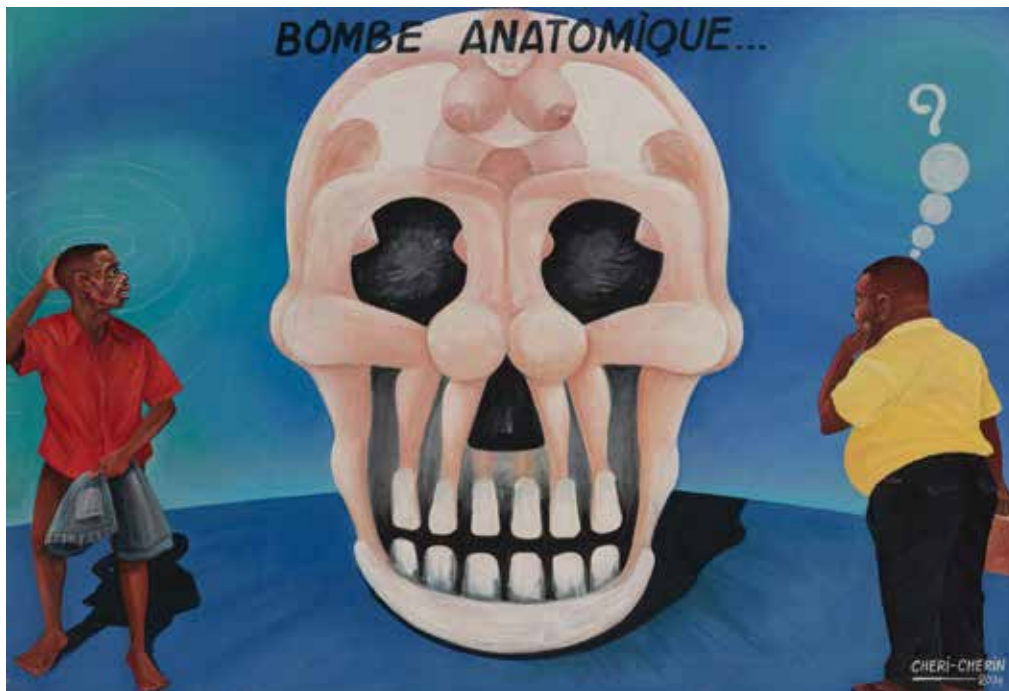
53

-
Pierre BODO (1953-2015)
Tous produits par l'homme,
2010

Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite
 119 x 169 cm

Provenance
 Collection particulière, Paris

1 500/2 500 €





54
-
Ange KUMBI (né en 1954)
La statue Fula Ngenge, 2000
Acrylique sur toile signée et datée en bas à gauche
66,5 x 78 cm

Provenance
Collection particulière,
Belgique

200/400 €

55
-
JP Mika (né en 1980)
Soutien total du monde au 44e président des USA, 2009
Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite
35 x 42,5 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

1 000/1 500 €



56
-
JP Mika (né en 1980)
La reconsultation des animaux, 2009
Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite
79,5 x 99 cm

Provenance
Collection particulière, Espagne

2 500/3 500 €

57
-
Monsengo SHULA (né en 1959)
Qu'est-ce qui fait courir les hommes, 2012
Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite
100 x 120 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

600/800 €



FODÉ CAMARA (Sénégal)

Étudiant à l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de Dakar, puis premier prix de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris en 1989, Camara réalise des œuvres construites et colorées qu'il conçoit comme un « dialogue avec l'environnement ». Ses compositions se nourrissent des diverses influences de l'artiste sans pour autant occulter sa propre culture, son passé et ses racines.



58

Fodé CAMARA (né en 1958)
Sans titre, 2009

Huile sur toile, diptyque signé et daté en bas à droite du second élément
195,5 x 219 cm et 195,5 x 115 cm
196 x 334 cm (l'ensemble)

Provenance
Collection particulière, Paris

3 000/5 000 €

BENYOUNES SEMTATI (Maroc)

Les personnages que Semtati met en scène sont réalisés sur papier, découpés selon leurs contours et marouflés sur une toile laissée blanche. Ils apparaissent aux regardeurs comme massifs, bruts, déshumanisés. Avec eux, l'artiste s'interroge sur la représentation au sens large, l'attitude et la posture des êtres. Sans revendication identitaire, ses personnages ne sont pas rattachés à un pays, et l'artiste propose pour les représenter une troisième voie entre la figuration occidentale et les motifs orientaux.



59

Benyounes SEMTATI (né en 1966)
Sans titre (3), 2005

Fusain sur papier maroufflé sur toile,
triptyque signé et daté au dos de
chaque élément
162 x 114 cm ; 113 x 145 cm ; 160 x 100
cm
162 x 360 cm (l'ensemble)

Provenance
Collection particulière, Paris

1 500/2 500 €



SOLY CISSE (Sénégal)

Dessinateur, peintre et sculpteur de formation, Soly Cissé est campé dans la solidité du trait, de la figure, et impose avec ses œuvres une présence massive et inquiétante comme une menace, une accusation de la part des "laissés pour compte de l'ordre mondial". L'artiste refuse l'imitation et abhorre l'illustration. Chaque travail donne naissance à un nouveau monde, de nouvelles créatures, ni pleinement humaines, ni pleinement animales, ni tout à fait légendaires.



60

- Soly CISSE (né en 1969)

Rituel, 2013

Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite
146,5 x 99 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

2 500/3 500 €



61

- Soly CISSE (né en 1969)

Complicité, 2007

Acrylique sur toile signée et datée en bas à gauche
260 x 285 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

12 000/18 000 €



62

-
Soly Cisse (né en 1969)
Hommage à Andy Warhol, 2015

Acrylique, pastel et collage de papiers imprimés sur papier signé et daté sur le côté droit 30 x 40 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

1 000/1 500 €

63

-
Soly Cisse (né en 1969)
Bestiaire, 2009

Acrylique et pastel sur papier signé et daté en bas à droite 49,5 x 69,5 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

1 500/2 000 €



64

-
Soly Cisse (né en 1969)
Regroupement, 2009

Pastel sur papier signé, daté et titré 39 x 53 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

500/800 €

65

-
Soly Cisse (né en 1969)
Monde Perdu, 2009

Pastel sur papier signé et daté en bas à droite 39 x 53 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

500/800 €



66

- **TCHIF (né en 1973)**
Composition, 2006

Huile, sable et collage sur toile libre signée et datée en bas au centre
76 x 196 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

800/1 000 €

67

- **Aissa DIONNE (née en 1952)**
Siroco et désert, 1981

Huile sur tissu batik signé et daté en bas à droite
110 x 283 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

800/1 000 €



68

- **Mohamed DIABATE (CEKO NIHECKASSON) (né en 1964)**
Exil, 2006

Technique mixte (huile, sable et collage) sur toile signée en bas à droite, contresignée, datée et titrée au dos
200 x 200 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

2 000/3 000 €

69

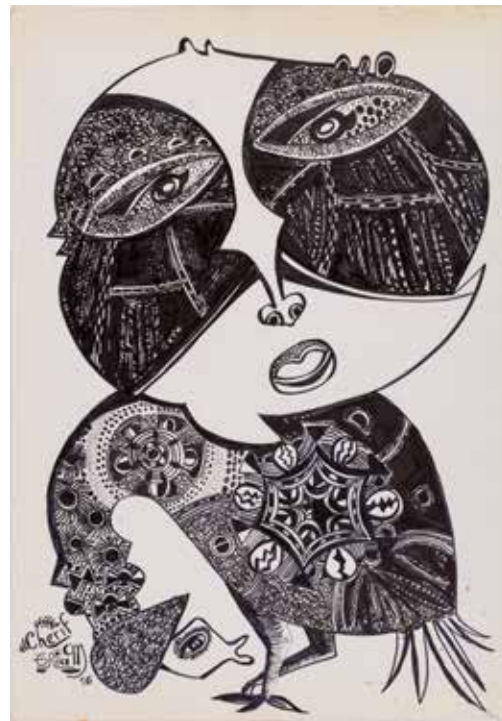
- **Mohamed DIABATE (CEKO NIHECKASSON) (né en 1964)**
L'homme en chaîne, 2006

Technique mixte (huile, sable, collage) sur toile signée et datée en bas à droite, contresignée, datée et titrée au dos
208 x 175 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

1 500/2 000 €





70

-
Cherif THIAM (né en 1951)
Sans titre, 2016
 Feutre sur papier fort signé et daté en bas
 59 x 39,5 cm

Provenance
 Collection particulière, France

200/300 €

71

-
Cherif THIAM (né en 1951)
Sans titre, 2016
 Feutre sur papier fort signé et daté en bas à gauche
 64 x 45 cm

Provenance
 Collection particulière, France

200/300 €

72

-
Chief Zacheus Olowonubi OLORUNTOBA (1919-2014)
Sans titre
 Encre sur tissu signé dans le haut de la composition
 25,5 x 44 cm

Provenance
 Collection particulière, Belgique

400/600 €

TSHAM MATENG (RDC)

Virtuose du dessin, Tsham utilise presque exclusivement le stylo à bille, grâce auquel il parvient à rendre les subtilité de volumes et de textures des masques et statuettes du Congo et d'ailleurs qui forment le sujet de ses compositions. Il se présente comme un fier représentant de la richesse et de la diversité de l'art congolais, reconnu à travers le monde.



73

-
TSHAM (né en 1963)
Sans titre, 2020
 Encre et aquarelle sur papier signé et daté en bas à droite
 49 x 41,5 cm

Provenance
 Collection particulière, Bruxelles

Un certificat d'authenticité, signé par l'artiste, sera remis à l'acquéreur

1 500/2 000 €

74

-
TSHAM (né en 1963)
Les têtes africaines, 2020
 Encre et aquarelle sur papier signé et daté en bas à droite
 42 x 33 cm

Provenance
 Collection particulière, Bruxelles

Un certificat d'authenticité, signé par l'artiste, sera remis à l'acquéreur

1 000/1 500 €



EMMANUEL BOTALATALA (RDC)

Ministre des Poubelles de la capitale de la RD Congo », comme il aime à se surnommer, l'artiste collecte dans les rues de Kinshasa les éléments de bois, feuilles, carton, métal, tissus, qui forment la base des petites sculptures ensuite fixées sur panneaux de contreplaqué. Ses maquettes, didactiques, puisent leur inspiration dans la vie quotidienne, aussi bien que dans des thématiques de politique nationale ou internationale.



75

BOTALATALA Bolofé Bwaïenge Emmanuel (né en 1951)

Terrorisme (le reflet de soi-même), 2006
Collage d'éléments de bois, miroir et acrylique sur panneau de contreplaqué signé en bas à droite, daté en bas à gauche, dans le cadre de l'artiste
110 x 64 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

500/600 €

76

BOTALATALA Bolofé Bwaïenge Emmanuel (né en 1951)

Le travail base du progrès, 2008
Collage d'éléments de bois et acrylique sur panneau de contreplaqué signé en bas à droite, daté en bas à gauche
61 x 38 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

150/250 €

77

BOTALATALA Bolofé Bwaïenge Emmanuel (né en 1951)

La Marche du Monde, 2009
Collage d'éléments de bois et acrylique sur panneau de contreplaqué signé en bas à droite, daté en bas à gauche, dans un cadre de l'artiste
75 x 126 x 17 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

600/800 €

ERNEST WEANGAÏ (Centrafrique)

Dessinateur, peintre et sculpteur, l'artiste Ernest Weangaï ne se laisse pas limiter par les médiums classiques pour réaliser ses œuvres à forte valeur évocative, poétiques ou politiques. Le Costume du Nègre, et la Chaussure du Vieux Nègre, surdimensionnée, sont faits de fibre de cocotier, matériau de base utilisé par les Pygmées qui vivent en forêt de Centrafrique, et ont été réalisés lors d'une résidence organisée à Salo, près des frontières du Congo et du Cameroun.

78

Ernest WEANGAÏ (né en 1963)

Costume du Nègre, 1997
Fibre de coco et sequins
140 x 90 x 35 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

Bibliographie
Centre Georges Pompidou, Africa Remix, Editions du Centre Pompidou, Paris, 2005, reproduit p.157

Exposition
Paris, Hôtel d'Albret, Quatrième parallèle, avril 2001

1 000/1 500 €

79

Ernest WEANGAÏ (né en 1963)

La chaussure du Vieux Nègre, 2000
Fibre de coco collée et tressée
26 x 60 x 26 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

Exposition
Paris, Hôtel d'Albret, Quatrième parallèle, avril 2001

600/800 €

80

Alberto CHISSANO (1935-1994)

Sans titre, 1979
Bois de sental, sculpture signée et datée sur la base
110 x 60 x 35 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

Exposition
Paris, Hôtel d'Albret, Quatrième parallèle, avril 2001

500/800 €



Vue de l'exposition «Quatrième Parallèle» Hôtel d'Albret, Paris, avril 2001



GEORGE LILANGA DI NYAMA
(Tanzanie)

L'art de Lilanga se situe à la croisée de la mythologie makonde et des préoccupations terrestres de ses contemporains. Il use de la "figure" des "Shetanis" et des "Majini", les esprits du culte ancestral des Makonde, parfois féroces, le plus souvent comiques pour s'exprimer. Peintre et sculpteur, Lilanga a ainsi créé des figures caricaturales hybrides dont la morphologie combine des caractéristiques humaines et animales et les agence dans un espace richement coloré.



81

- **George LILANGA (1934-2005)**
Nnayo Fikilia Yanaweza Kuakweli, 1998

Acrylique sur isorel signé en bas à droite, daté et titré au dos
61 x 61 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

400/600 €

82

- **George LILANGA (1934-2005)**
Sans titre

Huile sur tissu batik signé en bas vers la gauche
108 x 99 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

2 000/4 000 €



83

- **George LILANGA (1934-2005)**
Sans titre

Acrylique sur bois, sculpture signée sur la base
Haut. : 130 cm

Provenance
Collection particulière, Espagne

3 000/5 000 €

ABDOULAYE KONATÉ (Mali)

Les tapisseries de Konaté sont de véritables sculptures textiles.
Le jeu des volumes et des couleurs que permet l'assemblage des bandes de tissu d'origines diverses organise l'espace dans une abstraction lumineuse et vibrante.

Après des études à l'Institut National des Arts de Bamako, Abdoulaye Konaté obtient un second diplôme à l'Instituto Superior de Arte (Institut Supérieur des Arts) de la Havane à Cuba. En 1996, il est lauréat du Grand Prix de la Biennale de l'Art Africain Contemporain de Dakar. Aujourd'hui mondialement reconnu, il a été présenté sur tous les continents dans de nombreuses foires, biennales et expositions dont la célèbre exposition itinérante Africa Remix (2004-2007).

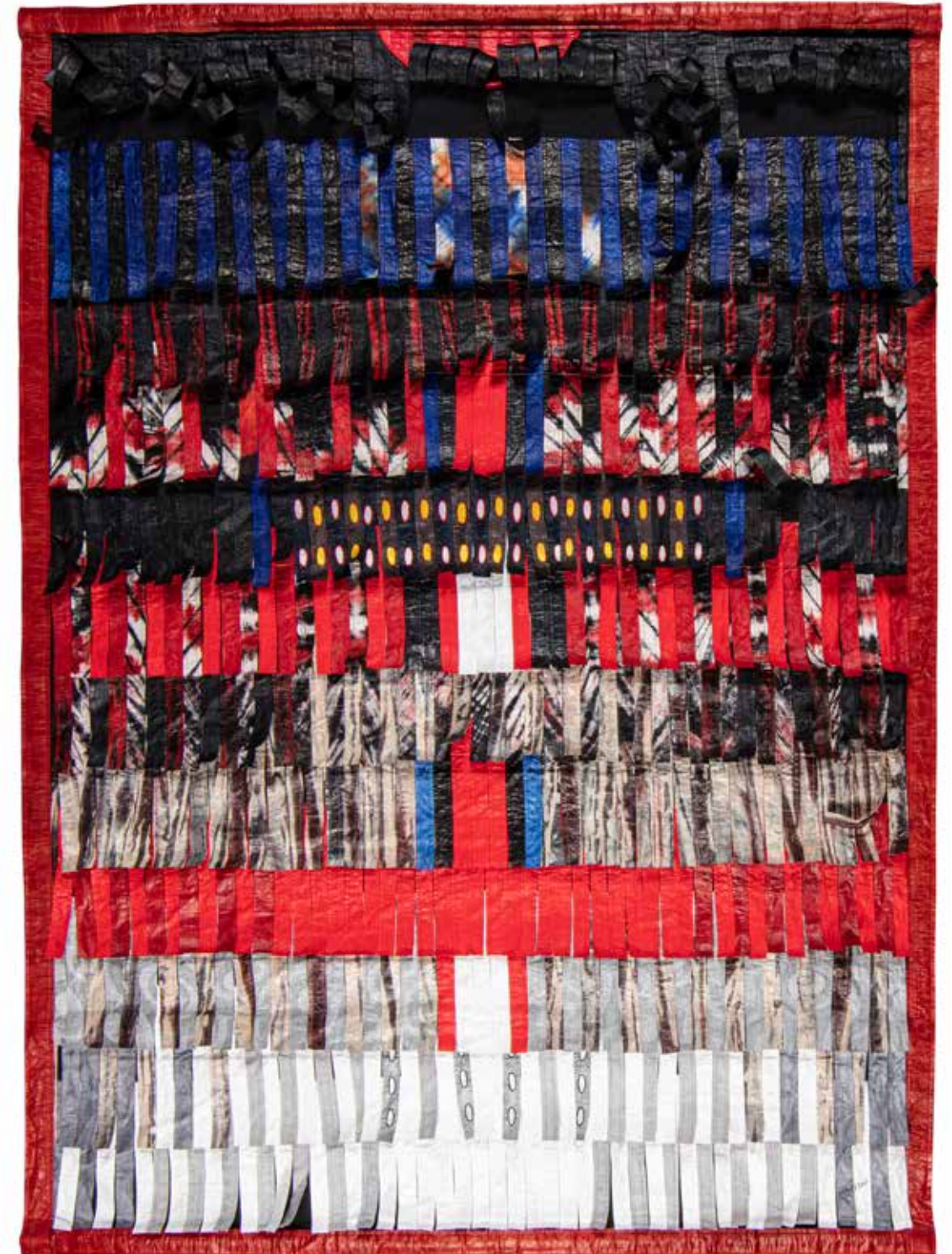
* 84

- **Abdoulaye KONATÉ (né en 1953)**
Composition en gris plus bleu, 2016

Assemblage de textile, tapisserie signée et datée en bas à droite, contresignée, datée, titrée sur un bolduc au revers
215 x 153 cm

Provenance
Collection particulière, Suisse

30 000/50 000 €



AMADOU SANOGO (Mali)

Né au Mali, Amadou Sanogo effectue sa formation à l'Institut National des Arts de Bamako, puis s'affranchit rapidement des contraintes d'une pratique, devenue à son goût trop académique. En autodidacte, il se plaît à composer des toiles faites de larges aplats de couleurs vives et de motifs faussement naïfs. Son travail porte un regard sur la tension entre tradition et modernité dans la société malienne, en illustrant des événements récents, des proverbes locaux, des expériences de vie, ou ses propres questionnements.



85

- Amadou SANOGO (né en 1977)
Sans titre, 2013
Acrylique sur toile signée et datée
en bas à droite
150 x 120 cm

Provenance
Collection particulière, France

4 000/6 000 €

OMAR BA (Sénégal)

Les œuvres colorées et complexes d'Omar Ba, qui se détachent le plus souvent sur un fond noir, explorent les problématiques liées au pouvoir et à l'autorité, et la synthèse entre la culture africaine et la culture occidentale. À l'aide d'un bestiaire mystérieux, tour à tour inoffensif ou inquiétant, et un vocabulaire symbolique foisonnant, l'artiste laisse entrouverte la porte de son imagination pour y laisser s'engouffrer le regardeur. Les titres énigmatiques ne révèlent souvent pas la clef de l'interprétation, ainsi chacun habilite de sa réflexion le sens de ces compositions.



86

- Omar BA (né en 1977)
We talk to him, 2018
Acrylique, huile, stylo Bic et
gouache sur papier
68,2 x 53,7 cm

Provenance
Galerie Templon, Paris,
Collection particulière, Paris

6 000/8 000 €



87

-
Marvua LESSOR (né en 1960)

Sans titre

Huile sur toile signée en bas à gauche, contresignée au dos 50,5 x 50,5 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

500/800 €

88

-
Marvua LESSOR (né en 1960)

Sans titre

Huile sur toile signée en bas à droite, contresignée au dos 50,5 x 51 cm

Provenance:
Collection particulière, Paris

500/800 €



89

-
Ocom ADONIAS (né en 1989)
Sans titre, 2018

Gouache sur collage de papiers journaux imprimés, signés et datés en bas à droite 100 x 115 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

2 000/3 000 €



90

-
Worku GOSHU (né en 1942)
Corrida, 1982
 Huile sur toile signée et datée
 en haut à droite
 70 x 50 cm

Provenance
 Collection particulière, Paris

300/400 €

91

-
Roger MIMBAYI BOTEEMBE
(1959)
Composition
 Huile sur toile monogrammée
 en bas à droite
 100 x 100 cm

Provenance
 Collection particulière, Paris

300/400 €



92

-
Mohammed CHARINDA (né en 1947)
Sans titre
 Huile sur toile signée en bas à gauche,
 contresignée au dos
 74 x 106 cm

Provenance
 Collection particulière, Paris

600/800 €

93

-
Ousmane MBAYE (né en 1975)
Cube - chevet, 2009
 Tube en galva, couvercle de fût de
 pétrole, tôle en zinc et galvanisé, meuble
 monogrammé sous le fond
 36 x 36 x 35 cm

Provenance
 Collection particulière, Paris

400/500 €





94

Oumar LY (1943-2016)
Portraits de brousse (2)

Photographie, ensemble de deux tirages. Studio Thioffy, PODOR
20 x 20 cm (chaque tirage)

Provenance
Collection particulière, Paris

300/500 €

95

Mohamed CAMARA (né en 1985)
Chambres maliennes n°43, 2002-2003

Photographie en couleurs, tirage signé, daté et numéroté
3/20 au dos
27,5 x 36,5 cm

Provenance
Galerie Chab Touré, Bamako
Collection particulière, Paris

200/400 €

MALICK SIDIBÉ (Mali)

De l'œuvre de Malick Sidibé on connaît d'abord les photographies de reportage, prises dans les surprises-parties organisées par des jeunes gens friands de musique et de liberté alors que le pays se prépare à l'indépendance.

Ces séries débutent vers 1957 et vont se poursuivre jusqu'au début des années 1970. Par la suite, c'est bien le portrait réalisé en studio qui va constituer la majeure partie de l'activité de son travail. Il ouvre son studio de photographies le « Studio Malick » en 1962 dans le quartier populaire de Bagadadji à Bamako.

La clientèle du studio est populaire, jeune. On vient de partout. Malick a l'âme joyeuse, généreuse ; il en dépose un petit morceau dans chacun de ses portraits.

À partir de 1994, avec les premières Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, le travail de Malick Sidibé est remarqué et fait rapidement l'objet d'expositions importantes dans les grandes galeries et musées du monde entier. En 2003 le prix de la photographie Hasselblad lui est décerné. C'est la première fois qu'un africain est ainsi promu au rang des plus grands photographes internationaux. En juin 2007, Sidibé reçoit le Lion d'or à la biennale de Venise, et une rétrospective lui est consacrée à la Fondation Cartier en 2017.



96

Malick SIDIBÉ (né en 1936)
Nuit du 26/08/1972

Photographie argentique, portfolio de 21 tirages uniques.
32,8 x 25 cm (Portfolio fermé)
32,8 x 50 cm (Portfolio ouvert)
Dimensions photographies: 6 x 8,5 cm (chacune)

Provenance
Collection particulière, Paris

3 000/5 000 €



97

- **Malick SIDIBÉ (né en 1936)**
Surprise Party, 2007

Photographie en noir et blanc, tirage sur papier baryté signé, daté, titré en bas
60 x 50 cm

Provenance

Galerie Jean-Marc Patras, Paris
Collection particulière, Paris

2 500/3 500 €

98

- **King MASSASSY (né en 1971)**
Insolence, 2017

Photographie noir et blanc, tirage signé, daté, numéroté 2/5, et portant le tampon Lassy King Pro au verso
50 x 59,5 cm

800/1 200 €

99

- **King MASSASSY (né en 1971)**
Anarchie productive, 2016

Photographie en couleurs, tirage signé, daté, numéroté 2/5, et portant le tampon Lassy King Pro au verso
49 x 74 cm

1 000/1 500 €

100

- **Pierrot MEN (né en 1954)**
Mangily, Tuléar, 2013

Photographie en couleurs, tirage signé, daté, situé et numéroté 1/20 signée au dos
23,5 x 33 cm

300/400 €

101

- **Nyaba Léon OUÉDRAOGO (né en 1978)**
Fantômes du Fleuve congo, 2013

Photographie en couleurs
60 x 90 cm

Provenance

Collection particulière, Paris

2 000/4 000 €



Index Art Contemporain Africain

ADONIAS Ocom	89	MIMBAYI BOTEMBE Roger	91
BA Omar,	86	MOKE	33, 34, 35, 39, 40, 41
BELA	5	MOKE FILS	44, 48, 49
BODO Pierre	37 et 53	MPATA Simon George	29
BOTALATALA Bolofe Bwailenge Emmanuel	75, 76, 77	MSAGULA Damian Boniface K.	25 à 28
CAMARA Fodé	58	MUILA	6
CAMARA Mohamed	95	MULONGOY Pilipili	1, 2, 3
CHARINDA Mohammed	92	N'GOM Alexis	31
CHERI CHERIN Chéri	42, 43, 47, 50, 51, 52	OLANGALA	23
CHISSANO Alberto	80	ww.....	72
CISSE Soly	60 à 65	OUÉDRAOGO Nyaba Léon	101
DIABATE Mohamed	68 et 69	SAMBA Chéri	38
DIONNE Aïssa	67	SANOOGO Amadou	85
FELELO Nkusu	7 et 8	SEKOTO Gérard	32
GOSHU Worku	90	SEMTATI Benyounes	59
GOTENE Marcel	11, 17, 18, 19, 24	SHULA Monsengo	46 et 57
GUEYE Mam	30	SIDIBÉ Malick	96, 97
ILOKI François	12 à 16	TCHIF	66
KANZA	10	THANGO François	20, 21, 22
KIBWANGA Mwenze	4	THIAM Cherif	70 et 71
King MASSASSY King	98, 99	TSHAM	73 et 74
KONATÉ Abdoulaye	84	TSHIBUMBA Kanda Matulu	36
KOYONGONDA Louis	9	WEANGÁI Ernest	78, 19
KUMBI Ange	54		
LESSOR Marvua	87, 88		
LILANGA Georges	81, 82, 83		
LY Oumar	94		
MBAYE Ousmane	93		
MEN Pierrot	100		
Mika JP	45, 55, 56		

MILLON

Depuis 1928

ART MODERNE

Mercredi 30 juin 2021, 14h00

Les Salons du Trocadéro, 5 avenue d'Eylau 75116 Paris



Armand GUILLAUMIN (1841-1927) *La Pointe de la Douane, Saint-Palais*, vers 1892
Huile sur toile d'origine. 66 x 81 cm. Signé en bas à droite

DIRECTRICE

Alix Casciello
acasciello@millon.com
+33 (0)1 47 27 76 72

EXPERT

Cécile Ritzenthaler
+33 (0)6 85 07 00 36

MILLON

5, avenue d'Eylau
75116 Paris

Conditions de vente

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur. Ces derniers disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes. Notre OUV pourra utiliser ces données à caractère personnel afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose. Les conditions générales de ventes sont indépendantes. Les conditions générales de ventes et tout ce qui s'y rapporte sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français (Paris). Les diverses dispositions des conditions générales de ventes sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-dessus énoncées. Le retrait est faite ou comptant (Art. 1650 du Code Civil) et conduite en euros. Un système de conversion de devises pourra être mis en place lors de la vente. Les contre-valeurs en devises des enchères portées dans la salle en euros sont fournies à titre indicatif

DEFINITIONS ET GARANTIES

Les indications figurant au catalogue sont établies par MILLON et les experts indépendants mentionnés au catalogue, sous réserve des rectifications, notifications et déclarations annoncées au moment de la présentation du lot et portées oralement ou par écrit. Les dimensions, couleurs des reproductions et informations sur l'état de l'objet sont fournies à titre indicatif. Toutes les indications relatives à un incident, un accident, une restauration ou une mesure conservatoire affectant un lot sont communiquées afin de faciliter son inspection par l'acheteur potentiel et restent soumises à l'entière appréciation de ce dernier. Cela signifie que tous les lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment précis de leur adjudication avec leurs possibles défauts et imperfections. Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs d'examiner les œuvres présentées. Pour les lots dont le montant de l'estimation basse dépasse 2 000 euros figurant dans le catalogue de vente, un rapport de condition sur l'état de conservation des lots pourra être communiqué gracieusement sur demande. Les informations y figurant sont fournies à titre indicatif uniquement. Celles-ci ne sauraient engager en aucune manière la responsabilité de MILLON et des experts. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et s'éclairant en même temps le lot après le prononcé du mot adjudgé, ledit lot sera remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.
- Selon l'article L321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.

-Seule la loi française est applicable à la présente vente. Seuls les tribunaux français sont compétents pour connaître de tout litige relatif à la présente vente.

Les lots signalés par* comportent de l'ivoire d'éléphant dont la vente est libre car antérieur au 3/03/1947. L'acquéreur qui désire exporter l'objet hors de l'UE, devra obtenir de la DRIEE un permis d'exportation à son nom. Celui-ci est à la charge de l'acquéreur.

Les lots précédés d'un « J » feront l'objet d'un procès-verbal judiciaire aux frais acheteurs légaux de 12% HT, soit 14,40% TTC.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE

La prise en compte et l'exécution des ordres d'achat et enchères par téléphone est un service gracieux rendu par MILLON. MILLON s'efforcera d'exécuter les ordres d'enchérir qui lui seront transmis par écrit jusqu'à 2 h avant la vente. Le défaut d'exécution d'un ordre d'achat ou toute erreur ou omission à l'occasion de l'exécution de tels ordres n'engagera pas la responsabilité de MILLON. Par ailleurs, notre société n'assumera aucune responsabilité si dans le cadre d'enchères par téléphone, la liaison téléphonique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que MILLON soit prêt à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'exposition, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques. Nous informons notre aimable clientèle que les conversations téléphoniques lors d'enchères par téléphone à l'Hotel Drouot sont susceptibles d'être enregistrées.

ENCHERES LIVE PAR VOIE ELECTRONIQUE

MILLON ne saurait être tenue pour responsable de l'inter-

ruption d'un service Live en cours de vente ou de tout autre disfonctionnement de nature à empêcher un acheteur d'enchérir via une plateforme technique offrant le service Live. L'interruption d'un service d'enchères Live en cours de vente ne justifie pas nécessairement l'arrêt de la vente aux enchères par le commissaire-priseur. En outre :

- pour les lots acquis via la plateforme Interencheres.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme interencheres) ;
- pour les lots acquis via la plateforme Drouotive.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 1,5% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme Drouotive.com).

FRAIS À LA CHARGE DE L'ACHETEUR

L'acheteur paiera à MILLON, en sus du prix d'adjudication ou prix au marteau, une commission d'adjudication de : 25% HT soit 30% TTC
Taux de TVA en vigueur 20%
Prix global = prix d'adjudication (prix au marteau) + commission d'adjudication

ENLEVEMENT DES ACHATS, ASSURANCE, MAGASINAGE ET TRANSPORT
MILLON ne remettra les lots vendus à l'adjudicataire qu'après encaissement de l'intégralité du prix global. Il appartient à l'adjudicataire de faire assurer les lots dès leur adjudication puisque dès ce moment, les risques de perte, vol, dégradations ou autres sont sous son entière responsabilité. MILLON décline toute responsabilité quant aux dommages eux-mêmes ou à la défaillance de l'adjudicataire de couvrir ses risques contre ces dommages. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à la disposition rapide de leurs lots. Aucune indemnité ne sera due notamment pour les dommages causés aux encadrements et verres recouvrant les lots. Les socles sont des socles de présentation et ne font pas partie intégrante de l'œuvre.

RETRAIT DIFFERÉ DES ACHATS

- Droit de délivrance : 2,50 € HT par lot, soit 3€ TTC
Ces droits ne seront pas facturés si le paiement et le retrait sont effectués avant 19h00 le jour de la vente.

Les biens de petites tailles (bijoux, montres, livres, céramiques, verrerie, petites sculptures ainsi que les tableaux, ces exemples étant donnés à titre purement indicatif) seront rapatriés en nos locaux après-vente. La taille du lot sera déterminée par MILLON aux cas par cas.

Ventes en SALLE VV

Nous informons notre aimable clientèle que les meubles, tapis et objets volumineux seront transférés dans notre entrepôt de stockage ARSitting à Neuilly sur Marne (Cf. paragraphe Stockage en notre Garde-meubles) , à la disposition des acquéreurs après complet règlement du bordereau

STOCKAGE EN NOTRE GARDE-MEUBLES

Les achats bénéficient d'une gratuité de stockage pour les 60 jours suivant la vente. Passé ce délai, des frais de destockage, manutention et de mise à disposition sont facturés d'enlèvement des lots chez ARSITTING ou dans nos locaux selon la grille tarifaire suivante :
Stockage
10€ HT par lot et par semaine pour un stockage supérieur à 1M3
7 € HT par lot et par semaine pour un stockage inférieur à 1M3
5 € HT par lot et par semaine pour un stockage qui « tient dans le creux de la main »
Un stockage longue durée peut être négocié avec nos équipes.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS

Samuel BLUCHEAU
116, Bd Louis Armand, 93330 Neuilly-sur-Seine
116@MILLON.com
Aucune livraison ni aucun enlèvement des lots ne pourront intervenir sans le règlement complet des frais de mise à disposition et de stockage.

IMPORTATION TEMPORAIRE

Les acquéreurs des lots indiqués par* devront s'acquitter, en sus des frais de vente, de la TVA à l'import (5,5 % du prix d'adjudication, 20% pour les bijoux et montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples) .

LA SORTIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot visé par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution. Si notre Société est sollicitée par l'acheteur ou son représentant, pour faire ces demandes de sortie du territoire, l'ensemble des frais engagés sera à la charge totale du demandeur. Cette opération ne sera qu'un service rendu par MILLON. Les formalités d'exportation (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois.

EXPORTATION APRÈS LA VENTE

La TVA collectée au titre des frais de vente ou celle collectée ou titre d'une importation temporaire du lot, peut

être remboursée à l'adjudicataire dans les délais légaux sur présentation des documents qui justifient l'exportation du lot acheté.

PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'État français dispose, dans certains cas définis par la loi, d'un droit de préemption des œuvres vendues aux enchères publiques. Dans ce cas, l'État français se substitue au dernier enchérisseur sous réserve que la déclaration de préemption formulée par le représentant de l'état dans la salle de vente, soit confirmée dans un délai de quinze jours à compter de la vente. MILLON ne pourra être tenu responsable des décisions de préemptions de l'État français.

RESPONSABILITÉ DES ENCHERISSEURS

En portant une enchère sur un lot par une quelconque des modalités de transmission proposées par MILLON, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication de ce lot, augmenté de la commission d'adjudication et de tous droits ou taxes exigibles. Les enchérisseurs sont réputés agir en leur nom et pour leur propre compte, sauf convention contraire préalable à la vente et passée par écrit avec MILLON. Sous réserve de la décision du commissaire-priseur habilité et sous réserve que l'enchère finale soit supérieure ou égale au prix de réserve, le dernier enchérisseur deviendra l'acheteur, le coup de marteau et le prononcé du mot « adjudgé » matérialiseront l'acceptation de la dernière et le paiement de la formation du contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur. Les lots adjudgés seront sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En cas de contestation de la part d'un tiers, MILLON pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause et de son règlement.

DEFAUT DE PAIEMENT

Conformément à l'article 14 de la loi n°2000- 6421 du 10 juillet 2000, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

MILLON SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER À L'ADJUDICATAIRE DÉFAILLANT

- Des intérêts au taux légal
- Le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 250€.

- Le paiement du prix d'adjudication ou :
* la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés pour les nouvelles enchères.

* la différence entre ce prix et le prix d'adjudic sur folle enchère s'il est supérieur, ainsi que les coûts générés pour les nouvelles enchères.

MILLON se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant ou à encaisser les chèques de caution si, dans les 2 mois après la vente, les bordereaux ne sont toujours pas soldés.

EXPÉDITION DES ACHATS

Nous informons notre clientèle que MILLON ne prend en charge aucune expédition des biens à l'issue des ventes. Pour toute demande d'envoi, MILLON recommande de faire appel à ses transporteurs partenaires (THE PACKERS@thepackers.com) ou à tout autre transporteur au choix de la clientèle. En tout état de cause, l'expédition du lot, la manutention et le magasinage de celui-ci lors du transport n'engagent pas la responsabilité de MILLON.

Si MILLON accepte de s'occuper de l'expédition d'un bien à titre exceptionnel, sa responsabilité ne pourra être mise en cause en cas de perte, de vol ou d'accidents qui reste à la charge de l'acheteur. De plus, cette expédition ne sera effectuée qu'à réception d'une lettre déchargeant MILLON de sa responsabilité dans le devenir de l'objet expédié, et sera à la charge financière exclusive de l'acheteur.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La vente d'un lot n'emporte pas cession des droits de reproduction ou de représentation dont il constitue le cas échéant le support matériel.

PAIEMENT DU PRIX GLOBAL

MILLON précise et rappelle que la vente aux enchères publiques est faite au comptant et que l'adjudicataire devra immédiatement s'acquitter du règlement total de son achat et cela indépendamment de son statut. Qui serait de sortir son lot du territoire français (voir « La sortie du territoire français »).

Le règlement pourra être effectué comme suit :

- en espèces dans la limite de 1 000 euros (résidents français) ;
- par chèque bancaire ou postal avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité. - par carte bancaire Visa ou Master Card
- par virement bancaire en euros aux coordonnées comme suit :

DOMICILIATION: NEUFILZE OBC 3, avenue Hoche - 75008 Paris IBAN FR76 3078 8009 0002 0609 7000 469 BIC NSMBFRPPXXX

Conditions of sale

These general conditions of sale and everything pertaining to them are governed exclusively by French law. Buyers and their representatives accept that any legal action will be taken within the jurisdiction of French courts (Paris). The various provisions contained in these general conditions of sale are independent of each other. If any one of them is declared invalid, there is no effect on the validity of the others. The act of participating in this auction implies acceptance of all the conditions set out below by all buyers and their representatives. Payment is due immediately at the end of the sale, payable in euros. A currency conversion system may be provided during the sale. The corresponding foreign currency value bids made in the hall in euros is given for indication purposes only.

DEFINITIONS AND GUARANTEES

Descriptions appearing in the catalogue are provided by MILLON and the Sale Experts and are subject to corrections, notifications and declarations made at the moment the lot is presented and noted in the record of the sale. Dimensions, colours in reproductions and information on the condition of an object are given for information purposes only. All information relating to incidents, accidents, restoration and conservation measures relating to a lot is given, to facilitate inspection by the potential buyer and remains completely open to interpretation by the latter. This means that all lots are sold as seen at the moment the hammer falls, with any possible faults and imperfections. No claims will be accepted after the hammer has fallen, a pre-sale showing having provided potential buyers with an opportunity to examine the works presented. For lots appearing in the sale catalogue, whose estimated low price is over 32,000, a condition report on their state of preservation will be issued free of charge upon request. The information contained therein is given purely as an indication and MILLON and the Sale Experts can in no way be held liable for it. In the event of a dispute at the moment of sale, i.e. it is established that two or more buyers have simultaneously made an identical bid, either aloud or by signal and both claim the lot at the same time when the hammer falls, the lot will be re-submitted for auction at the price offered by the bidders and everyone present will be permitted to bid once again.

- According to article L321-17 of the French Commercial Code, the statute of limitations of any civil liability actions brought in connection with voluntary sales are limited to five years from the date of the auction.

Only French law is applicable to this sale. Only the French courts are competent to hear any dispute(s) relating to this sale.

The lots marked with* include elements of elephant ivory, the sale of which is possible because the ivory is dated prior to 3/03/1947. The buyer who wishes to export the object outside the EU will have to obtain from the DRIEE an export permit in his name. This is the sole responsibility of the purchaser.

TELEPHONE BIDDING

The acceptance of telephone bids is a free of charge service provided by MILLON. In this regard, our company accepts no liability for a break in the telephone connection, a failure to connect or a delayed connection. Although MILLON is happy to accept requests for telephone bidding up until the end of the pre-sale show, it cannot be held liable for errors or omissions relating to telephone bidding orders. We inform our clientele that telephone conversations during telephone auctions at the Hotel Drouot are likely to be recorded.

LIVE BIDDING BY ELECTRONIC PLATFORMS:

Millon cannot be held responsible for the interruption or any other malfunction of any Live service during the sale that could prevent a buyer from bidding via any electronic platform offering a Live service. The interruption of a live auction service during the sale does not necessarily justify the auctioneer to stop the auction.
In addition :
- for lots acquired via the Interencheres.com platform, the buyer's fees are increased by an additional 3% HT of the auction price (see CGV of the Interencheres platform).
- for the lots acquired via the Drouotive.com platform, the buyer's fees are increased by an additional 1.5% HT of the auction price (see CGV of the Drouotive.com platform).

EXPENSES FOR WHICH THE BUYER IS RESPONSIBLE

The buyer will pay MILLON in addition to the sale price (hammer price), a sale's commission of: 25 % plus VAT or 30 %
Current rate of VAT 20%. Total price = sale price (hammer price) + sale's commission

COLLECTION AND REMOVAL OF PURCHASES, INSURANCE, STORAGE AND TRANSPORT

MILLON will only release lots sold to the buyer after the complete sett- lement of their bill (payment of the invoice include all additional fees listed in full). It is the buyer's responsibility to insure lots immediately upon purchase, since, from that moment onwards, he/she alone is responsible for any and all loss; theft, damage and any other risks. MILLON declines any liability for damage that may incur or for the failure of the buyer to cover any damage risks. Buyers are advised to collect their lots quickly and with a minimum of delay.
No compensation will be due in particular for damage caused to the frames and glasses covering the lots. The pedestals are presentation pedestals and are not an integral part of the work.

COST OF DELAYED WITHDRAWAL OF PURCHASES

- Right of delivery for auctions in the Hotel Drouot: 4.5 € HT per lot (or € 5.40 TTC)
- Right of delivery for auctions in other locations (excluding the Hotel Drouot): 2.50 € HT per lot (or 3€ TTC)
These fees will not be charged if payment and withdrawal are made before 7pm CET on the day of the sale.

STORAGE COSTS FOR DROUOT'S WAREHOUSE

Storage fees for Drouot's warehouse: Storage fees will be charged from the day following the sale. This service is subject to the following conditions:
- Fee including VAT per dossier: 5 €
- Storage and insurance costs including VAT: - 1 € / 5 € / 10 € / 20 € / day, from the 5th working day, according to the nature of the lot Storage does not entail the responsibility of the auctioneer or the expert for any reason whatsoever. From the moment of the auction, the object will be under full responsibility the successful buyer and MILLON declines all liability for damage that the object could suffer, and this from the moment the adjudication is pronounced.

FOR ALL INQUIRIES

Drouot Magasinage
01 48 00 20 18
magasinage@drouoot.com

STORAGE COSTS FOR MILLON'S WAREHOUSE (excluding Drouot)

MILLON will provide free storage for 60 days. After this deadline, the costs of storage and the transfer from our premises to the ARSITTING warehouse, located at 116 bd Louis Armand - 93330 Neuilly sur Marne, will be charged at the time of the withdrawal of the lots at the following rates:
-10 € HT per lot and per week for storage superior to 1M3
-7 € HT per lot and per week for storage less than 1M3
-5 € HT per lot and per week for storage of objects that “fit in the palm of your hand”
- A personalized rate for long-term storage can be negotiated with a member of ARSITTING or MILLION

FOR ALL INFORMATION ARSITTING

116, boulevard Louis Armand, 93330 Neuilly-sur-Seine

116@MILLON.com
No shipping or removal of the lot will be possible without the complete settlement of the total costs of storage, handling and transfers. These fees do not apply to the lots deposited at the Hotel Drouot's warehouse, the cost of which depends on the Hotel Drouot itself.

TEMPORARY IMPORT

Purchasers of lots marked with * must pay any duties and taxes in respect of a temporary importation in addition to sale expenses and VAT (5,5 % of the hammer price) 20% for jewelry and watches, motorcars, wines and spirits and multiples).

EXPORT FROM FRANCE

The export of a lot from France may require a licence. Obtaining the relevant document is the sole responsibility of the successful bidder. A delay or refusal by the authorities to issue an export licence is not a justification for cancellation of the sale, delayed payment or voiding of the transaction. If our company is requested by the buyer or his/her representative to make arrangements for export, all costs incurred will be for the account of the party making such a request. Such arrangements should be considered purely as a service offered by MILLON.

EXPORT FOLLOWING THE SALE

The VAT paid as part of the sale expenses or the amount paid in connection with the temporary import of the lot, may be refunded to the buyer within the legally stipulated period upon presentation of documents proving that the lot purchased has been exported.

PREEMPTION BY THE FRENCH STATE

In certain circumstances defined in law, the French State has a right of preemption on works sold at public auction. In such a case, the French State substitutes for the highest bidder, on condition that the pre-emption order issued by the State's representative in the sale room is confirmed within fifteen days of the date of the sale. MILLON cannot be held responsible for pre-emption orders issued by the French State.

BIDDERS' LIABILITY

By making a bid on a lot by any method of communication offered by MILLON, bidders assume personal responsibility for paying the sale price plus the sales commission and any duties and taxes payable. Bidders are deemed to act in their own name and on their own behalf, unless otherwise agreed in writing prior to the sale with MILLON. In the event of a dispute involving a third party, MILLON may hold the bidder alone responsible for the bid in question and for payment.

FAILURE TO MAKE PAYMENT

In accordance with article 14 of law no. 2000- 6421 of 10 July 2000, upon failure of the buyer to make payment and there being no response to formal notice, the article is re-submitted for sale at the request of the seller and by reason of false bidding by the defaulting buyer; if the seller does not make such a request within one month from the date of the sale, the sale is automatically void, without prejudice to any damages payable by the defaulting buyer.

MILLON RESERVES A RIGHT OF CLAIM AGAINST DEFAULTING BUYERS

- for interest at the legal rate
- for the refund of additional costs arising from the default with a minimum of 250 euros.
- for payment of the sale price or:
- the difference between that price and the sale price in the event of a new sale, if the new price is lower, plus the costs incurred for the new auction.
- the difference between that price and the false bid price, if it is lower, plus the costs incurred for the new auction.
- the difference between that price and the demand competition MILLON also reserves the right to demand compensation for all sums due by the defaulting buyer or to bank security deposit cheques if, in the two months following the sale, invoices are still not settled.

COLLECTION OF PURCHASES, INSURANCE, WAREHOUSING AND TRANSPORT

MILLON will only hand over lots sold to the buyer after cleared payment of the total price. It is the buyer's responsibility to insure lots immediately upon purchase, since, from that moment onwards, he/she alone is responsible for loss, theft, damage and other risks. MILLON declines any liability for damage themselves or for the failure of the buyer to cover damage risks. Buyers are advised to collect their lots with a minimum of delay.

SHIPPING OF THE PURCHASES

We inform our clientele that MILLON does not handle the shipping of goods other than those of a small size (the examples hereafter are given for information purposes only): jewels, watches, books, earthenware objects, glassware and sculptures. Furthermore, MILLON retains the right to consider that the fragility and/or the value of a lot necessitate the intervention of an exterior provider. The lot's size will be determined by MILLON on a case by case basis (the examples above are given for information purposes only). At all events, the shipping of a good is at the exclusive financial charge of the buyer and will be carried out after reception of a letter which discharges MILLON of all responsibility in the becoming of the shipped object.

INTELLECTUAL PROPERTY

The sale of a lot does not imply the transfer of reproduction or representation rights, where the lot constitutes the physical medium.

PAYMENT IN FULL

MILLON tates that cash payment is required for sales at public auction and that buyers must immediately pay the total purchase price, irrespective of any intention to export the lot from France (see «Export from France»). Payment may be made as follows: - in cash up to 1.000 euros (French residents) - by cheque or postal order upon the presentation of current proof of identity, - by Visa or Master Card - by bank transfer in euros to the following account

BANK DETAILS: NEUFILZE OBC 3, avenue Hoche - 75008 Paris IBAN FR76 3078 8009 0002 0609 7000 469 BIC NSMBFRPPXXX
--

Graphisme : Sébastien Sans

Photographes : Yann Girault

Imprimeur : Corlet

Millon - Svv Agrément n°2002-379
Habilités à diriger les ventes :
Alexandre Millon, Nathalie Mangeloat,
Moyeul de La Hamayde





M

www.millon.com